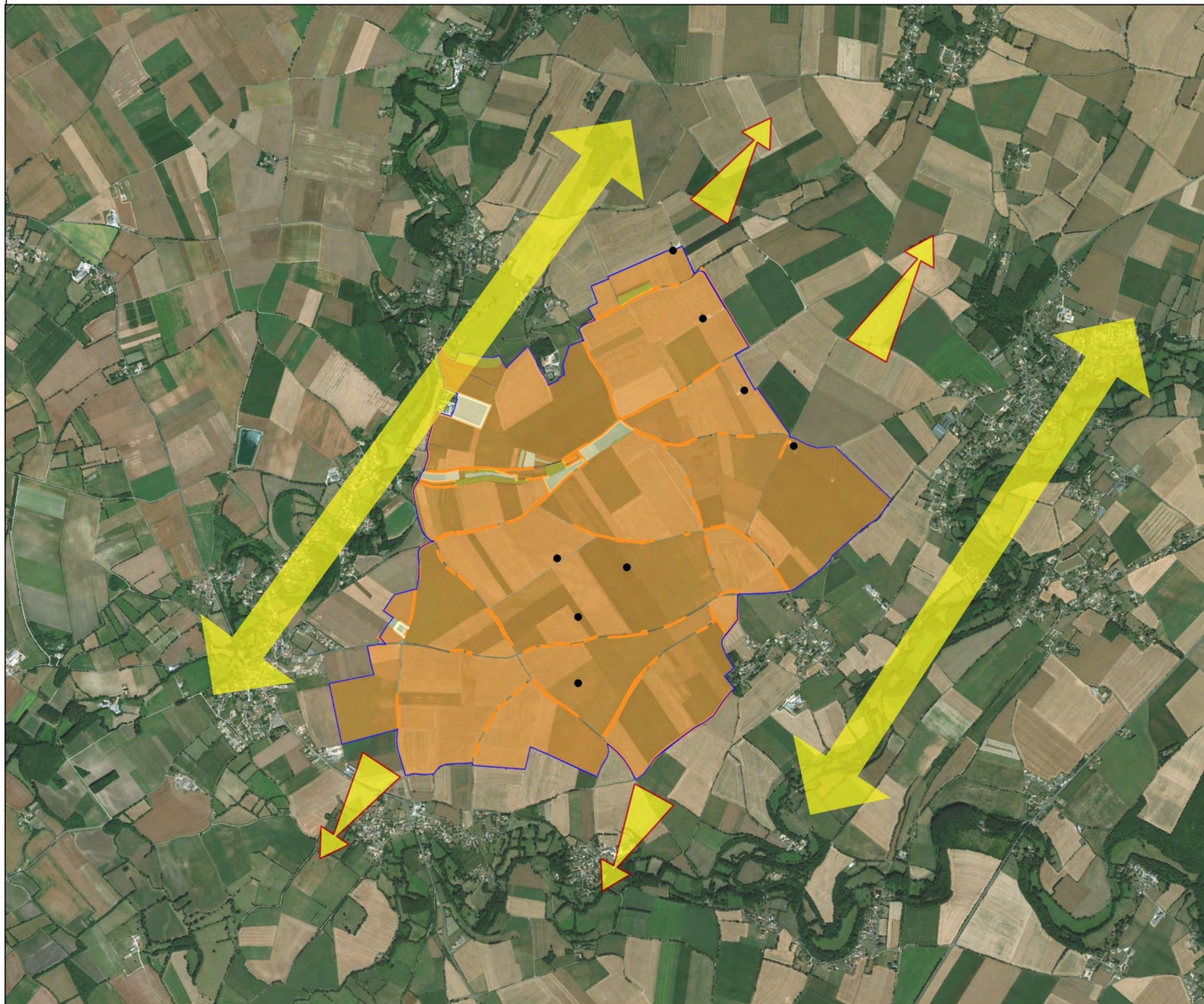
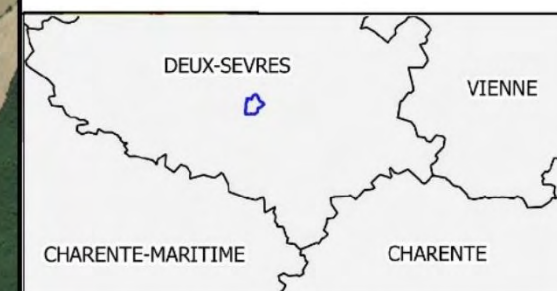
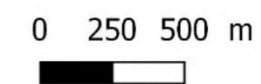


Enjeu relatif à l'avifaune en période de migration



Légende

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiate - AEI
- Enjeux "habitat d'espèces"**
- Très faible
- Faible
- Modéré
- Enjeux haies**
- Très faible
- Modéré
- Axes de migration**
- Migration diffuse sur l'ensemble de l'AEI
- Axe de déplacement majoritairement utilisés (Vallées)



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Enjeu relatif à l'avifaune en période de migration

N° CARTE - PERIGNE-ENJ-MIGR

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 05/12/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



VII. 5. b. ii. *Enjeu fonctionnel de l'AEI en période hivernale*

Des groupes de **Grues cendrées** et **Vanneaux huppés** ont été vus survolant l'AEI. Leur classe de patrimonialité respective est de catégorie 2 et 4, par conséquent le croisement « patrimonialité - fonctionnalité de l'aire d'étude immédiate » donne un **enjeu fonctionnel « habitats d'espèces » très faible**.

Le **Busard Saint-Martin** a été contacté ponctuellement dans le milieu ouvert. Il s'agit d'une espèce de classe de patrimonialité 3 en hiver (espèce d'intérêt communautaire sans statut Liste Rouge), par conséquent le croisement « patrimonialité - fonctionnalité de l'aire d'étude immédiate » donne un **enjeu fonctionnel « habitats d'espèces » très faible**.

Le **Pluvier doré** a aussi été contacté en stationnement sur l'AEI, il est de « préoccupation mineure » (LC) sur la Liste Rouge des oiseaux hivernants. Espèce inscrite à l'Annexe I de la DO et déterminante en rassemblements (pour rappel, on considère ici des rassemblements de plus de 35 individus), elle représente un enjeu modéré (classe de patrimonialité 3 en hiver). L'espèce est présente dans les milieux ouverts soumis à rotation, ainsi le croisement « patrimonialité - fonctionnalité » donne un **enjeu fonctionnel « habitats d'espèces » faible**.

Le **Vanneau huppé**, dont la patrimonialité est de catégorie 5, cote un **enjeu fonctionnel « habitats d'espèces » très faible** lorsqu'il est en stationnement sur l'AEI.

Tableau 50 : Croisement des enjeux – Espèces hivernantes

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu ou groupe d'individus en survol		Grue cendrée			Vanneau huppé
	Individu sédentaire ou hivernant isolé			Busard Saint-Martin		
	Rassemblement (alimentation) sur un habitat soumis à rotation			Pluvier doré		Vanneau huppé
	Rassemblement (alimentation) sur un habitat pérenne					

Code couleur : Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = Enjeu faible ; Vert clair = Enjeu très faible

D'après les données bibliographiques, onze autres espèces peuvent fréquenter l'AEI en période d'hivernage, toute appartenant à la classe de patrimonialité 3 sauf le Milan royal, qui peut survoler l'AEI seul ou en groupe, l'hivernage de cette espèce sur l'AEI restant peu courant. D'autres rapaces peuvent par contre y passer l'hiver comme l'Elanion blanc. Enfin certaines espèces peuvent utiliser l'aire d'étude pour s'alimenter en hiver : les Cigognes, l'Alouette lulu, la Fauvette pitchou, l'Œdicnème criard, l'Aigrette garzette ou encore la Grande Aigrette. Le Pic mar est quant à lui sédentaire.

Un **enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » modéré** est attribué aux milieux ouverts et lisières forestières accueillant l'**Alouette lulu**. Les haies utilisées par le **Milan royal** en période d'hivernage cotent un **enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » fort** (espèce DO et hivernante « vulnérable » sur la LRN). De plus, ces oiseaux peuvent s'alimenter dans les cultures et prairies adjacentes. Les prairies (habitat pérenne) cotent donc un enjeu fonctionnel fort.

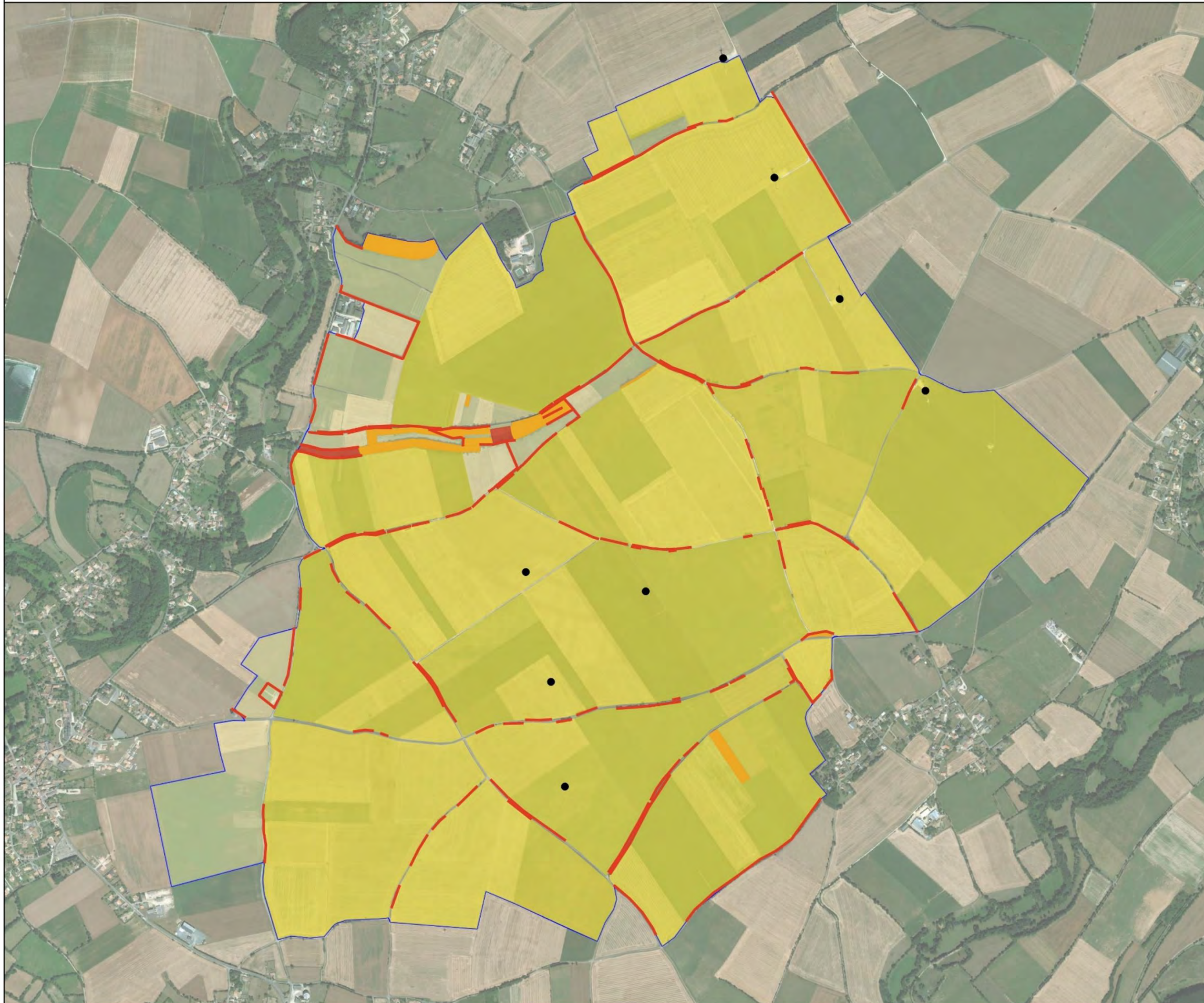
Tableau 51 : Croisement des enjeux – Espèces hivernantes (données bibliographiques)

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu ou groupe d'individus en survol					
	Individu sédentaire ou hivernant isolé			Elanion blanc Cigogne blanche Cigogne noire Alouette lulu Fauvette pitchou Pic mar		
	Rassemblement (alimentation) sur un habitat soumis à rotation			Œdicnème criard Pluvier guignard Aigrette garzette Grande Aigrette		
	Rassemblement (alimentation) sur un habitat pérenne	Milan royal		Alouette lulu Aigrette garzette Grande Aigrette		

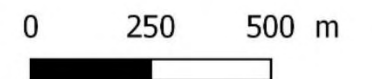
Code couleur : Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = Enjeu faible ; Vert clair = Enjeu très faible

Les espèces discriminantes pour l'enjeu fonctionnel hivernal sont donc l'Alouette lulu et le Milan royal qui fréquentent l'ensemble des espaces ouverts de la plaine cultivée présents dans l'AEI pour s'alimenter et les linéaires arborés et boisements pour se reposer. Les prairies peuvent aussi être fréquentées par l'Aigrette garzette, le Busard Saint-Martin, la Cigogne blanche et la Grande Aigrette en alimentation.

Enjeux relatifs à l'avifaune en période hivernale



- Parcs éoliens
- Aire d'étude immédiate - AEI
- Enjeux "habitat d'espèces"**
 - Très faible
 - Faible
 - Modéré
 - Fort
- Enjeu attribué aux haies**
 - Fort



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cersaie (79)	
Enjeux relatifs à l'avifaune en période hivernale	
N° CARTE - PER_HIV	
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/15 000
COORDS - L93	DATE - 21/07/2020
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

VII. 5. b. i. Enjeu fonctionnel de l'AEI en période de nidification

55 espèces représentent un enjeu pour cette période, de très faible à très fort.

Pour les espèces utilisant l'aire d'étude immédiate seulement pour la ressource alimentaire, le croisement « patrimonialité – fonctionnalité » pour ces taxons donne un enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » allant de très faible à très fort.

➤ **Enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » très fort :**

La forte patrimonialité de la **Pie-grièche écorcheur** cote un enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » très fort, attribué aux haies constituées de petits ronciers et arbres morts (perchoirs pour la chasse). La Mésange nonnette, susceptible de nicher au sein du boisement de la vallée sèche, cote également un enjeu très fort.

➤ **Enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » fort :**

Les petits boisements et haies multistrates où la présence d'arbres morts procure des perchoirs pour l'**Elanion blanc** ou le **Faucon hobereau** se voient attribués un enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » fort.

➤ **Enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » modéré :**

Concernant les espèces nicheuses en cultures, la patrimonialité très forte du **Busard des roseaux** et forte du **Busard cendré**, du **Busard Saint-Martin**, de la **Gorgebleue à miroir** et de l'**Œdicnème criard** catégorise l'enjeu fonctionnel « habitat d'espèce » en modéré. Les boisements et haies favorables au **Faucon crécerelle**, **Chardonneret élégant**, **Linotte mélodieuse**, **Bruant jaune**, **Grive draine**, **Gobemouche gris**, **Grosbec casse-noyaux**, **Pic épeichette**, **Tarier pâtre**, **Tourterelle des bois** et **Verdier d'Europe** bénéficient également d'un enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » modéré.

➤ **Enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » faible :**

Concernant d'autres espèces nicheuses avérées ou potentielles en cultures la patrimonialité faible de la **Caille des blés**, l'**Alouette des champs** et le **Bruant proyer** induit un enjeu fonctionnel « habitat d'espèce » faible.

Un enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » faible est aussi attribué aux zones d'alimentation de l'**Alouette lulu**, **Circaète-Jean-le-Blanc**, **Cigogne blanche**, **Torcol fourmilier**, **Cigogne noire**, **Aigle botté**, **Aigrette garzette**, **Locustelle tachetée**, **Moineau friquet**, **Moineau soulcie**, **Petit-duc scops**, **Pigeon colombin**, **Pouillot fitis**, **Pic mar**, **Bondrée apivore**, **Milan noir**, **Engoulevent d'Europe**, **Grande aigrette** et **Chevêche d'Athéna**.

➤ **Enjeu fonctionnel « habitat d'espèces » très faible :**

D'autres espèces utilisent également les zones ouvertes (cultures, prairies) pour s'alimenter, notamment les **Ardéidés** et les espèces **anthropophiles**.

Tableau 52 : Croisement des enjeux – Espèces nicheuses

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu isolé, en alimentation			Chevêche d'Athéna	Héron cendré Effraie des clochers	Hirondelle de fenêtre Hirondelle rustique Moineau domestique Martinet noir
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat soumis à rotation	Busard des roseaux				
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat pérenne		Mésange nonnette	Elanion blanc	Gobemouche gris	Bruant jaune Grive draine Grosbec casse-noyaux Pic épeichette

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat soumis à rotation	Busard des roseaux	Busard cendré Busard Saint-Martin Œdicnème criard Gorgebleue à miroir		Caille des blés Alouette des champs Bruant proyer	Cisticole des joncs Fauvette grise
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat pérenne		Pie grièche écorcheur	Faucon hobereau	Tourterelle des bois	Chardonneret élégant Linotte mélodieuse Verdier d'Europe Tarier pâtre Faucon crécerelle

Code couleur : Rouge foncé = enjeu Très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = Enjeu faible ; Vert clair = Enjeu très faible

Tableau 53 : Croisement des enjeux – Espèces nicheuses (données bibliographiques)

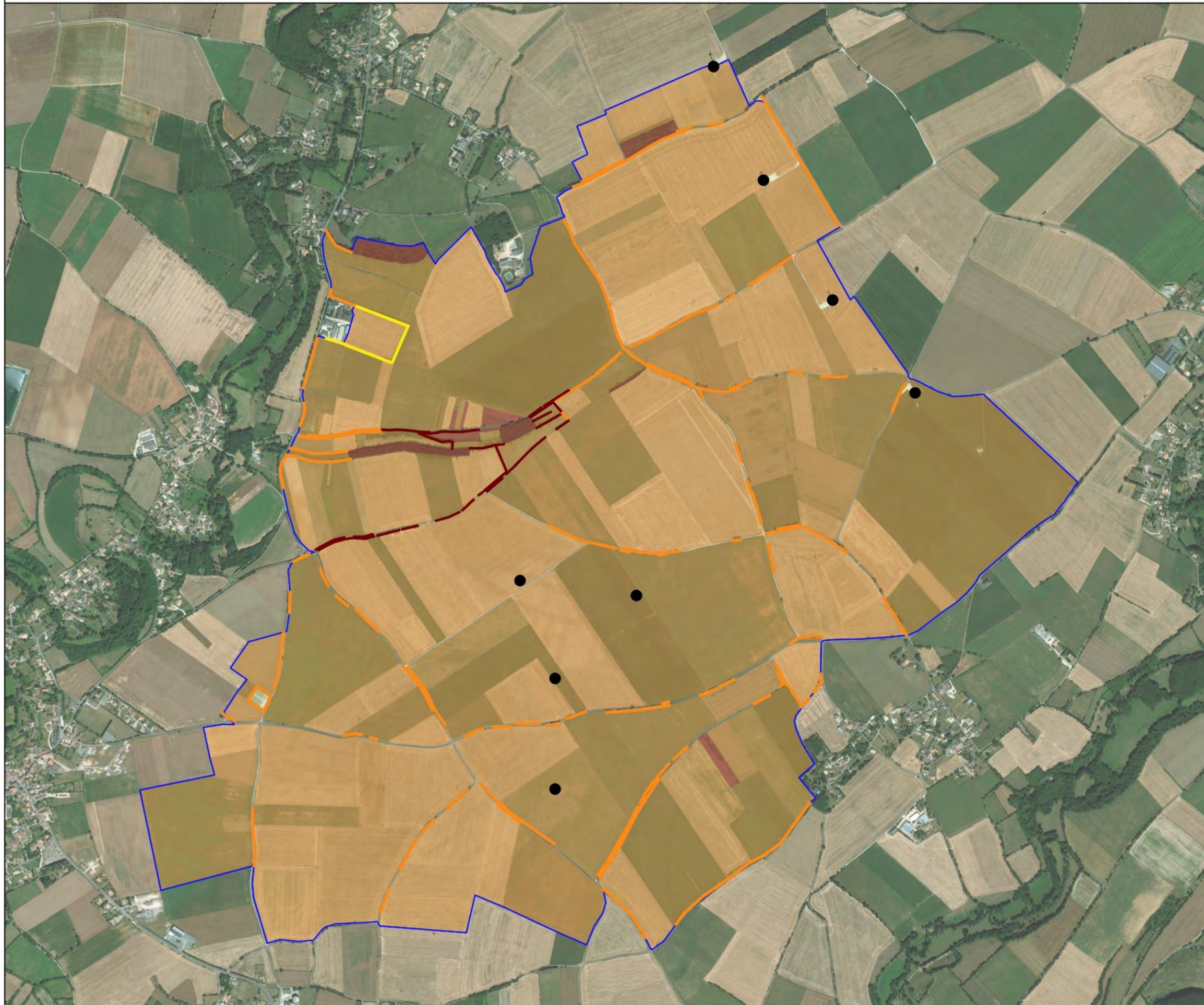
		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu isolé, en alimentation		Alouette lulu Circaète Jean-le-Blanc Cigogne blanche Courlis cendré Locustelle tachetée Moineau friquet Moineau soulcie Pigeon colombin Pouillot fitis Pic mar Torcol fourmilier Petit-duc scops	Aigle botté Aigrette garzette Grande Aigrette Bondrée apivore Milan noir Engoulevent d'Europe Cigogne noire	Hirondelle de rivage Héron garde-boeufs	Gallinule poule-d'eau Choucas des tours Fauvette des jardins Pouillot de Bonelli Serin cini
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat soumis à rotation	Busard des roseaux				
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat pérenne		Mésange nonnette	Elanion blanc	Gobemouche gris	Bruant jaune Grive draine Grosbec casse-noyaux Pic épeichette

Code couleur : Rouge foncé = enjeu Très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = Enjeu faible ; Vert clair = Enjeu très faible

Les espèces discriminantes pour les milieux ouverts sont les **Busards**, la **Gorgebleue à miroir**, et l'**Œdicnème criard**.

Tous les boisements, boqueteaux et haies présentent un enjeu fonctionnel très fort pour la **Pie-grièche écorcheur**, l'**Elanion blanc** et le **Faucon hobereau**.

Enjeu relatif à l'avifaune en période de nidification



Légende

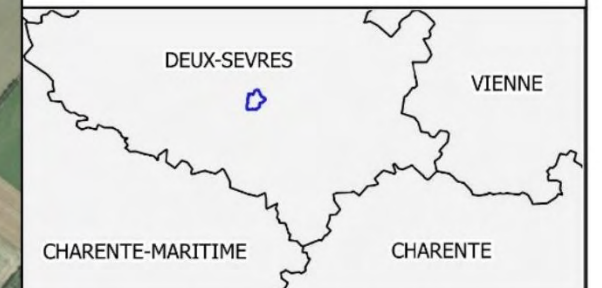
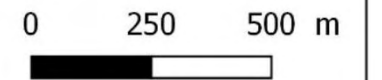
- Aire d'étude immédiate - AEI
- Parcs éoliens en activités

Enjeux "Habitat d'espèces"

- Fort
- Modéré
- Très faible

Enjeux des haies

- Très fort
Présence de la Pie-grièche écorcheur
- Modéré
- Faible



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)
Enjeu relatif à l'avifaune en période de nidification

N° CARTE - PERIGNE-AVI-ENJ-NID
FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000
COORDS - L93 DATE - 05/12/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement



VIII. CHIROPTERES

VIII. 1. Analyse bibliographique

En complément des inventaires chiroptérologiques menés sur la zone d'étude, des recherches de données bibliographiques ont été effectuées. La synthèse des connaissances porte sur un rayon de 20 km autour du projet. Cette synthèse, bien que basée sur des inventaires qui ne peuvent pas prétendre être exhaustifs, permet d'apprécier les espèces connues sur l'aire d'étude éloignée et d'avoir une vision de la répartition spatiale des différents gîtes connus sur ce même territoire. Les données ont été différenciées en trois grandes catégories de gîtes :

- les gîtes de mises bas (femelles avec jeunes) et d'estivage (individus sans jeune) en période de reproduction ;
- les gîtes d'hibernation (individus en léthargie) en période hivernale ;
- les gîtes de transit migratoire et de rassemblement automnal (individus hors période de reproduction et pendant la période d'accouplement ou « swarming ») lors des migrations d'automne ou de printemps.

VIII. 1. a. Gîtes de reproduction et de mise-bas (gîtes d'été)

Après s'être accouplées essentiellement à l'automne, les chauves-souris femelles d'une même espèce se regroupent au printemps en colonies afin de mettre bas leurs petits (les Chiroptères pratiquent la fécondation différée afin d'assurer un meilleur taux de survie de leur unique petit). Ces colonies s'installent dans des gîtes qualifiés de gîte de reproduction, qui peuvent être partagés avec d'autres espèces. Les gîtes d'été, non utilisés pour la reproduction, sont qualifiés de gîte d'estivage. Ce sont notamment les gîtes utilisés par les mâles. A noter qu'un gîte de reproduction pour une espèce peut également être un gîte estival pour une autre.

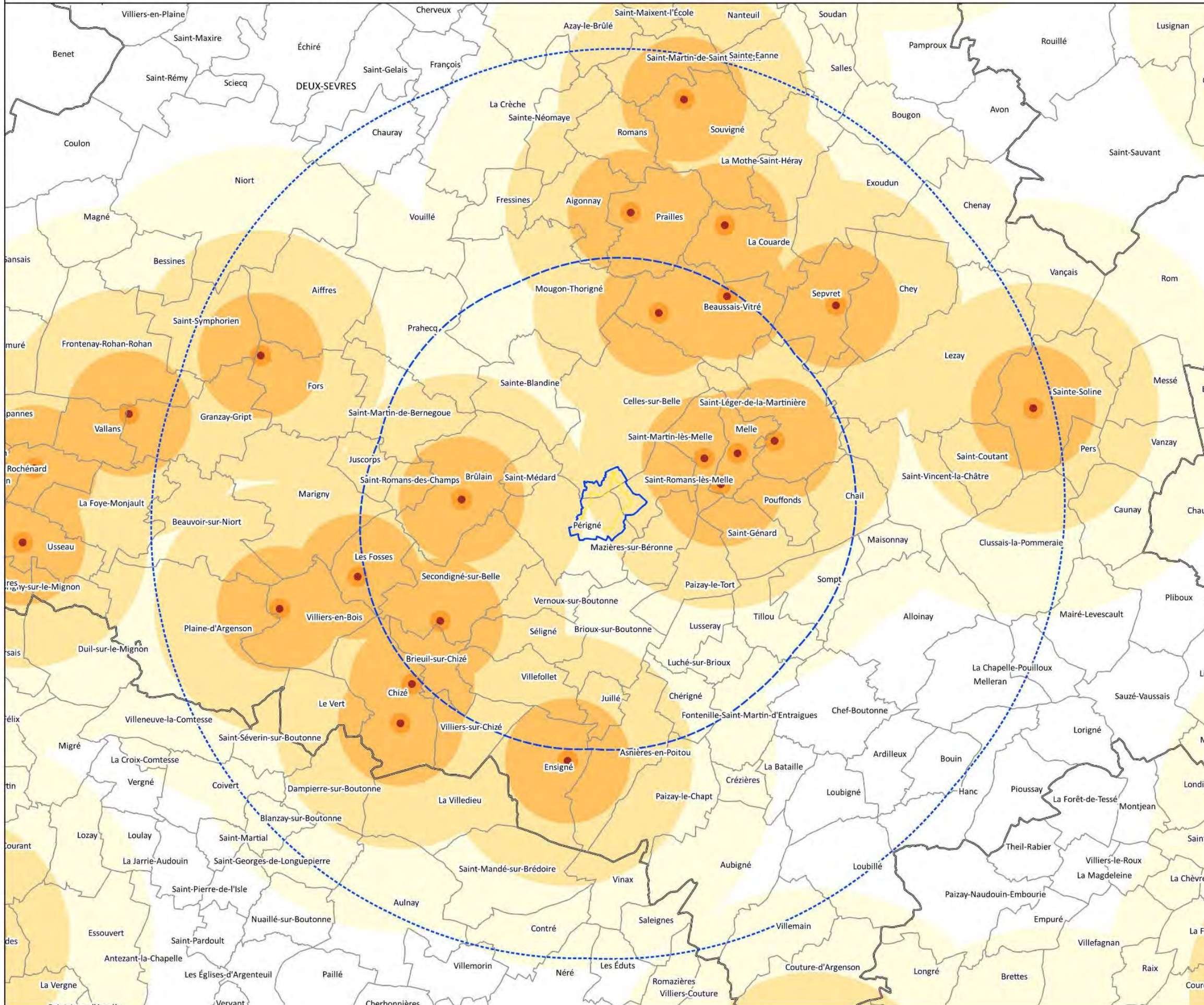
Les données compilées provenant de différentes sources (DSNE, PNA Chiroptères, etc...) ont permis de localiser au sein de l'AEE **19 gîtes** de parturition, dont neuf dans l'aire d'étude rapprochée. Un site remarquable est situé sur la commune de Melle. Il s'agit des anciennes carrières de Loubeau, site Natura 2000 (FR5400448) fréquenté par le Minioptère de Schreibers en période estivale sans que sa reproduction ne soit avérée. Un second site, situé sur la commune de Villiers-en-Bois, montre une importance pour la Pipistrelle commune avec un effectif d'environ 180 individus. Il s'agit d'un site géré par le CNRS. Il est également important de bien prendre en compte que les connaissances des gîtes, toutes espèces confondues, demeurent lacunaires.

Le tableau suivant synthétise les données connues de gîtes de parturition.

Tableau 54 : Localisation des gîtes de reproduction et de mise-bas connus au sein de l'AEE - Données bibliographiques - DSNE, 2018

Commune	Lieu-dit	Description du site	Espèce(s)	Effectif	Date
Beaussais-Vitré	Vitré	-	Pipistrelle commune	-	-
Beaussais-Vitré	Beaussais	-	Barbastelle d'Europe Murin à moustaches Petit Rhinolophe	-	-
Brûlain	Vieux Brûlain	-	Pipistrelle commune	20	2011 - 2016
Chizé	Availles-sur-Chizé	-	Pipistrelle commune	4	2011 - 2016
Chizé	Le Marais	-	Petit Rhinolophe	4	2011 - 2016
Ensigné	Le Bourg	-	Petit Rhinolophe	5	2011 - 2016
Fors	La Justice	-	Pipistrelle commune	18	2011 - 2016
La Couarde	-	-	Petit Rhinolophe	-	-
Les Fosses	Le Pas Trop Fort	-	Barbastelle d'Europe	30	2011 - 2016
Melle	Carrières de Loubeau	Natura 2000 FR5400448	Minioptère de Schreibers	-	-
Melle	-	-	Pipistrelle commune	-	-
Prailles	-	-	Grand Murin	-	-
Sainte-Soline	-	-	Murin de Daubenton	-	-
Saint-Léger-de-la-Martinière	-	-	Barbastelle d'Europe Pipistrelle commune Petit Rhinolophe	-	-
Saint-Martin-lès-Melle	-	-	Grand Rhinolophe Murin à oreilles échancrées	-	-
Secondigné-sur-Belle	Les Renaulières	-	Petit Rhinolophe	22	2011 - 2016
Sepvret	-	-	Petit Rhinolophe	-	-
Souvigné	-	-	Petit Rhinolophe	-	-
Villiers-en-Bois	CNRS	-	Pipistrelle commune Pipistrelle de Kuhl	180 12	2011 - 2016

Localisation des gîtes de reproduction et d'estivage au sein de l'aire d'étude éloignée



Légende

Aires d'étude

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée - 10 km
- Aire d'étude éloignée - 20 km

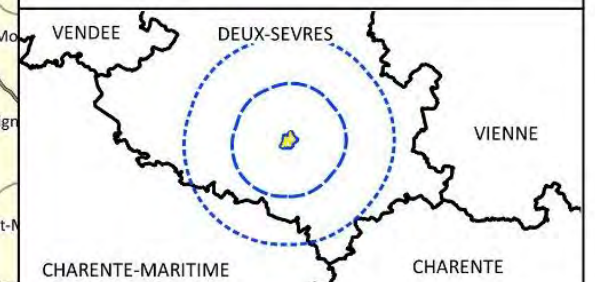
Limites administratives

- Limites communales
- Limites départementales

Enjeu en période de mise-bas et d'estivage

- Site connu pour la reproduction et l'estivage
- Zone à enjeu fort - Périmètre de 500 m autour des gîtes
- Zone à enjeu modéré - Périmètre de 3 km autour des gîtes (Rhinolophes, Pipistrelles et Sérotine)
- Zone à enjeu modéré - Périmètre de 6 km autour des gîtes (Barbastelle, Oreillard, R. euryale, Murins à grande dispersion)
- Zone à enjeu modéré - Périmètre de 10 km autour des gîtes (Noctules, Grand Murin)

0 5 10 km



Ferme éolienne de la Cerisaie	
Localisation des gîtes d'été au sein de l'AEE	
N° CARTE - PERIGNE_BIBLIO-CHIRO-ETE	
FORMAT - A3 ECHELLE - 1/180 000	
COORDS - L93 DATE - 09/12/2019	
BD ADMIN EXPRESS - IGN, DSNE, VOLKSWIND, NCA Environnement	

Chaque espèce possède un comportement spécifique, en particulier concernant la distance de dispersion pour la recherche alimentaire. Si certains taxons ne s'éloignent des gîtes que de quelques dizaines voire centaines de mètres (Murin de Daubenton, Murin de Bechstein, Murin à moustaches *etc.*), d'autres comme le Minioptère de Schreibers peuvent parcourir une trentaine de kilomètres. La connaissance des sites de reproduction et d'estivage dans l'aire d'étude éloignée permet d'apprécier une éventuelle fréquentation de l'aire d'étude immédiate par les individus en chasse.

La cartographie précédente localise les sites connus pour la reproduction et l'estivage. Le périmètre proche (500 m) de ces sites représente un enjeu fort (dispersion immédiate). En fonction des espèces, différents tampons sont proposés :

- Un premier tampon de 3 km, qui correspond à la dispersion moyenne du Grand et du Petit Rhinolophe (2,5 km), de la Pipistrelle commune (2 km), de la Sérotine commune (3 km), et intègre des dispersions exceptionnelles de Murins (M. de Daubenton, M. à moustaches, M. de Bechstein, M. de Natterer) et de l'Oreillard roux (généralement autour de 1 km maximum).
- Un second tampon de 6 km, qui correspond à la dispersion moyenne du Murin à oreilles échancrées, de l'Oreillard gris (6 km), et de la Barbastelle (5 km).
- Un dernier tampon de 10 km, qui correspond à la dispersion moyenne du Grand Murin, de la Noctule commune et de la Noctule de Leisler (10 km). Concernant le Minioptère de Schreibers, capable de se disperser à plus de 30 km de ses gîtes, sa dispersion n'a pas été représentée, car elle couvre nécessairement l'ensemble de l'aire d'étude éloignée, et donc l'aire d'étude immédiate.

Aucun gîte de reproduction et de mise-bas n'a été mis en évidence sur l'aire d'étude immédiate. Toutefois, l'AEI est susceptible d'être fréquentée par des espèces à grande dispersion.

VIII. 1. b. Gîtes d'hibernation (gîtes d'hiver)

Les chauves-souris hibernent dans des gîtes leur apportant protection et répondant à certains critères caractéristiques de températures (de l'ordre de 5 à 11°C), hygrométrie (taux compris entre 80% et 100%), obscurité (complète) et calme. La grande majorité des gîtes utilisés pour l'hibernation sont des cavités souterraines (grottes, carrières, caves, *etc.*). Néanmoins, certaines espèces passent l'hiver dans des greniers, des bâtiments (caractère anthropophile) ou encore des cavités d'arbres.

La bibliographie (2007 - 2018) mentionne un site d'hibernation sur la commune de Melle, au sein du site Natura 2000 (FR5400448) des anciennes carrières de Loubeau. Il s'agit d'un site d'hibernation du Grand Rhinolophe. Un autre site utilisé pour l'hibernation a été répertorié sur la commune de Secondigné-sur-Belle. Il s'agit d'un gîte artificiel qui équipe un pont et qui accueille notamment des Murin de Daubenton et de Natterer.

La cartographie suivante localise ces sites d'hibernation.

Tableau 55 : Localisation des gîtes d'hibernation connus au sein de l'AEI - Données bibliographiques - NCA / DSNE, 2007-2018

Commune	Lieu-dit	Description du site	Espèce(s)	Effectif	Date
Melle	Carrière de Loubeau	Natura 2000 FR5400448	Grand Rhinolophe	-	-
Secondigné-sur-Belle	Pont de la Grande Neide, RD103 entre Secondigné et Périgné	Sous un pont équipé de boîte à chiros en polystyrène	Chiroptère indéterminé Murin de Daubenton Murin de Natterer	1 2 1	janv-19

L'AEI ne présente pas d'enjeu connu pour cette période. Aucun site d'hibernation n'a été recensé dans l'aire d'étude immédiate et dans l'aire d'étude rapprochée.

VIII. 1. c. Gîtes de transit

Les gîtes de transit sont des sites utilisés, au printemps et/ou à l'automne, de façon relativement temporaire, par une ou plusieurs espèces avec des effectifs variables, mais très souvent unitaires. La dispersion autour de ces gîtes est très faible.

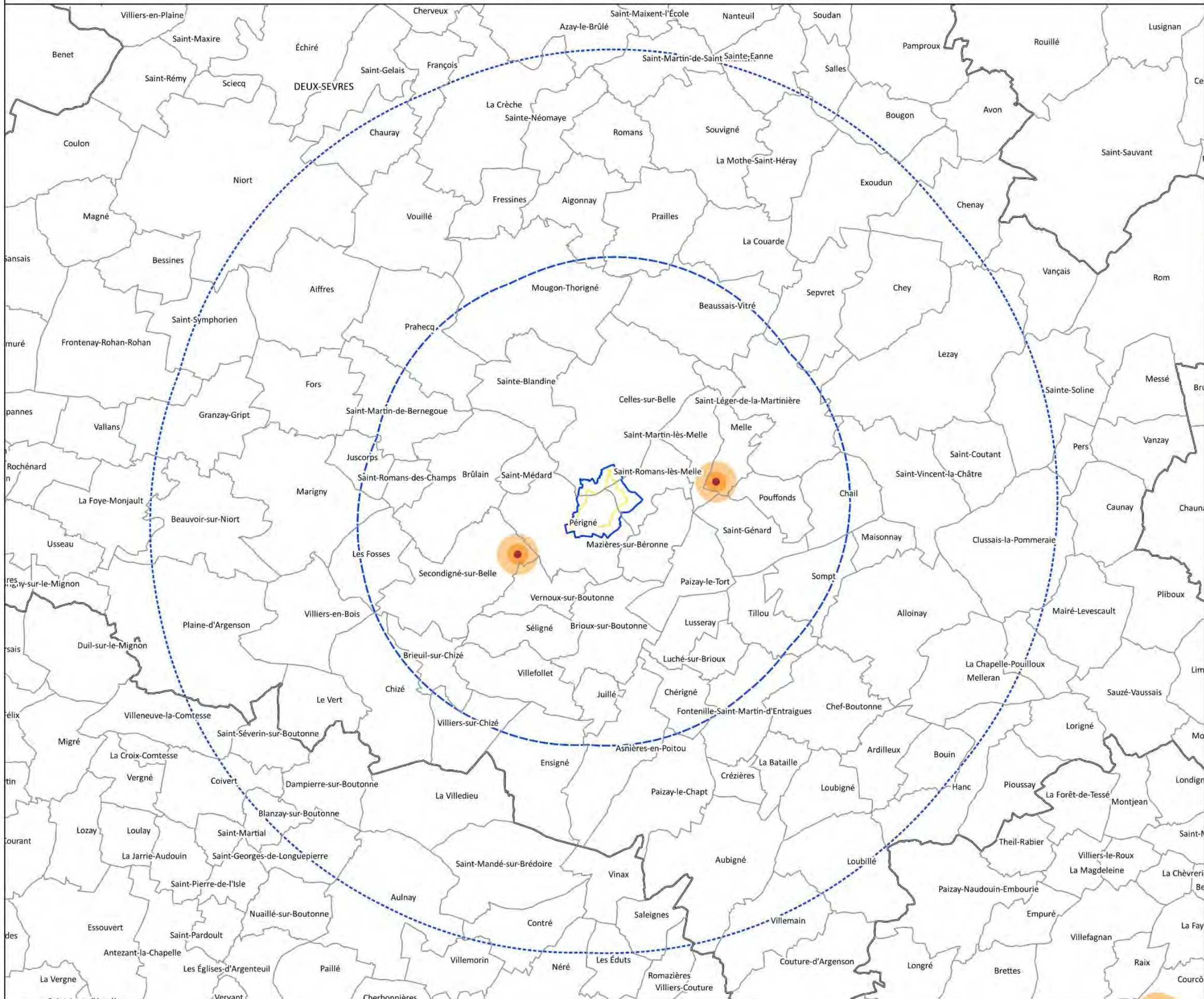
Deux-Sèvres Nature Environnement (2007 - 2018) mentionne la présence du Minioptère de Schreibers au sein des anciennes carrières de Loubeau sur la commune de Melle (site Natura 2000, FR5400448). Ce site est localisé au sein de l'aire d'étude rapprochée.

Tableau 56 : Localisation des gîtes de transit connus au sein de l'AEE - Données bibliographiques - DSNE, 2007-2018

Commune	Lieu-dit	Description du site	Espèce(s)	Effectif	Date
Beauvoir-sur-Niort	Rimbault	-	Sérotine commune	1	-
Beauvoir-sur-Niort	L'Aile du Bois	-	Barbastelle d'Europe Noctule de Leisler Pipistrelle commune Pipistrelle de Kuhl	1 1 1 1	-
La Foye-Monjault	Les Casserons	-	Barbastelle d'Europe Oreillard indéterminé Pipistrelle commune Pipistrelle de Kuhl	1 1 1 1	-
Melle	Carrières de Loubeau	Natura 2000 FR5400448	Minioptère de Schreibers	-	-
Plaine-d'Argenson (Prissé-la-Charrière)	Coin du Bousseau	-	Noctule de Leisler Oreillard indéterminé Pipistrelle commune Pipistrelle de Kuhl Sérotine commune	1 1 1 1 1	-
Plaine-d'Argenson (Prissé-la-Charrière)	Le Chêne Gatineau	-	Barbastelle d'Europe Grand Rhinolophe Pipistrelle commune	1 1 1	-
Plaine-d'Argenson (Prissé-la-Charrière)	Maison forestière du Grand-Bousseau	-	Barbastelle d'Europe Noctule de Leisler Pipistrelle commune Pipistrelle de Kuhl Sérotine commune	1 1 1 1 1	-

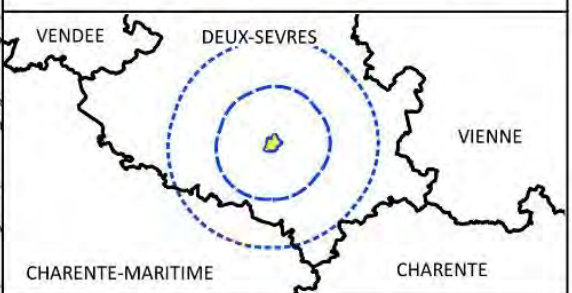
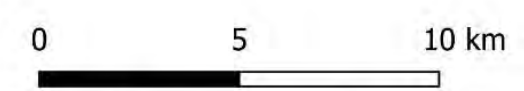
L'aire d'étude immédiate ne présente pas d'enjeu connu pour cette période.

Localisation des gîtes d'hibernation au sein de l'aire d'étude éloignée



Légende

- Limites administratives**
- Limites communales
 - Limites départementales
- Aires d'étude**
- Zone d'implantation potentielle
 - Aire d'étude immédiate
 - Aire d'étude rapprochée - 10 km
 - Aire d'étude éloignée - 20 km
- Enjeu en période d'hibernation**
- Site connu pour l'hibernation
 - Zone à enjeu fort - Périmètre de 500 m autour des gîtes
 - Zone à enjeu modéré - Périmètre de 1 km autour des gîtes

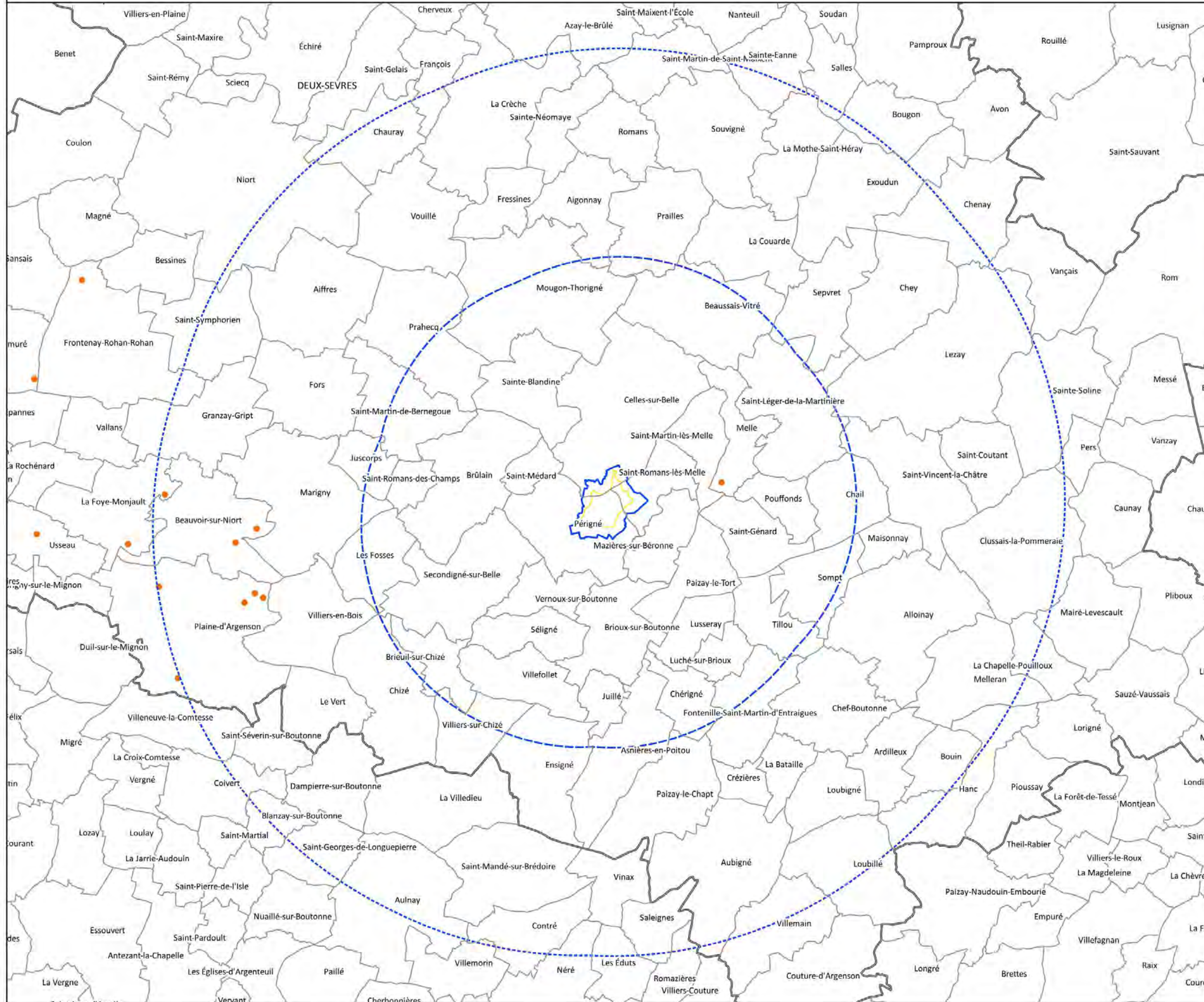


Ferme éolienne de la Cersaie

Localisation des gîtes d'hibernation au sein de l'AEE

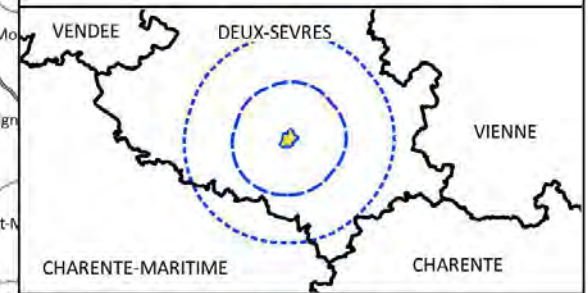
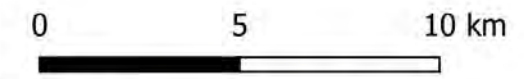
N° CARTE - PERIGNE_BIBLIO-CHIRO-HIVER	
FORMAT - A3	
COORDS - I93	
DATE - 09/12/2019	
BD ADMIN EXPRESS - IGN, DSNE, VOLKSWIND, NCA, Environnement	

Localisation des gîtes de transit au sein de l'aire d'étude éloignée



Légende

- Limites administratives**
 - ▭ Limites communales
 - ▭ Limites départementales
- Aires d'étude**
 - ▭ Zone d'implantation potentielle
 - ▭ Aire d'étude immédiate
 - ▭ Aire d'étude rapprochée - 10 km
 - ▭ Aire d'étude éloignée - 20 km
- Enjeu pour le transit**
 - Site connu pour le transit



Ferme éolienne de la Cerisaie	
Localisation des gîtes de transit au sein de l'AEE	
N° CARTE - PERISNE_BIEUD-CHIRO-TRANSIT	
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/180 000
COORDS - I98	DATE - 09/12/2019
ED ADMIN EXPRESS - IGN, USMC, VOLKSWIND, NCA Environnement	



VIII. 2. Bilan des espèces connues pour gîter au sein de l'aire d'étude éloignée

En l'état actuel des connaissances, 23 espèces de chauves-souris sont connues en Deux-Sèvres, sur les 26 présentes en Poitou-Charentes. Si les premières données étaient essentiellement relatives aux inventaires en cavités, la multiplication des prospections acoustiques a augmenté considérablement la connaissance, aussi bien en termes d'espèces que de répartition. Une révision des statuts locaux pourra ainsi être engagée pour les espèces récemment découvertes dans la région. La bibliographie couvrant l'aire d'étude éloignée comptabilise à ce jour 21 espèces de Chiroptères, présentées dans le tableau suivant.

Tableau 57 : Données Chiroptères connues au sein des aires d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de conservation IUCN Red list (1)			Statut de protection			Période de présence			Note des risques éoliens (Eurobats, 2014) (5)
		Europe (2)	France (3)	Poitou-Charentes (4)	Europe Convention de Berne	Europe Directive Habitat 1992	France	Transit	Estivale	Hivernale	
Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus	VU	LC	LC	2	DH2-4	P	X	X	X	Moyen
Sérotine commune	Eptesicus serotinus	LC	LC	NT	2	DH4	P	X	X	X	Moyen
Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii	NT	VU	CR	2	DH2-4	P	X	X	X	Fort
Murin de Bechstein	Myotis bechsteinii	VU	NT	NT	2	DH2-4	P	X	X	X	Faible
Murin de Brandt	Myotis brandtii	LC	LC	DD	2	DH4	P		X		Faible
Murin de Daubenton	Myotis daubentonii	LC	LC	EN	2	DH4	P	X	X	X	Faible
Murin à oreilles échanquées	Myotis emarginatus	LC	LC	LC	2	DH2-4	P	X	X	X	Faible
Grand murin	Myotis myotis	LC	LC	LC	2	DH2-4	P	X	X	X	Faible
Murin d'Alcathoe	Myotis alcathoe	DD	LC	LC	2	DH4	P	X	X		Faible
Murin à moustaches	Myotis mystacinus	LC	LC	LC	2	DH4	P	X	X	X	Faible
Murin de Natterer	Myotis nattereri	LC	LC	LC	2	DH4	P	X	X	X	Faible
Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	LC	NT	NT	2	DH4	P	X	X		Fort
Noctule commune	Nyctalus noctula	LC	NT	VU	2	DH4	P	X	X		Fort
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii	LC	LC	NT	2	DH4	P	X	X	X	Fort
Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii	LC	NT	NT	2	DH4	P	X	X		Fort
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	LC	LC	NT	2	DH4	P	X	X	X	Fort
Pipistrelle pygmée	Pipistrellus pygmaeus	LC	LC	DD	2	DH4	P	X			Fort
Oreillard roux	Plecotus auritus	LC	LC	LC	2	DH4	P	X	X	X	Faible
Oreillard gris	Plecotus austriacus	LC	LC	LC	2	DH4	P	X	X		Faible
Grand Rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	NT	NT	VU	2	DH2-4	P	X	X	X	Faible
Petit Rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	NT	LC	NT	2	DH2-4	P	X	X	X	Faible

Légende :

En gris : espèces non répertoriées dans l'AEE dans la bibliographie concernant le gîte.

Statut de conservation IUCN Red list (1) = Eur. = Europe ; Fr. = France ; PC = Poitou-Charentes (4).

EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Quasi-menacée ; LC : Préoccupation mineure. DH : Directive-Habitat : 2 = annexe II, 4 = annexe 4. P : Protection nationale.

Statuts de protection : Berne = Europe Convention de Berne ; DH = Europe Directive Habitat 1992 ; Fr. = France.

Période de présence : Trans = transit ; Estiv. = estivale ; Hiv. = hivernale

1 : The IUCN Red List of Threatened Species, 2008, <http://www.iucnredlist.org/> [CR : en danger critique d'extinction / EN : en danger / VU : vulnérable / NT : quasi menacé / LC : Préoccupation mineure / DD : données insuffisantes / NA : non applicable].

2 : Temple H.J. & Terry, A. (coord), 2007. - The Status and Distribution of European Mammals. Office for Official Publications of the European Communities. Luxembourg, 45p / Convention de Berne, 1979 (2 : espèce inscrite à l'annexe II) / Directive Habitat-Faune-Flore n°92/43/CEE, 1992 (H2 : espèce inscrite à l'annexe II ; H4 : espèce inscrite à l'annexe IV).

3 : UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2009. - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France, 12p / Loi relative à la protection de la nature, 1976 (P : espèce protégée).

4 : Labellisation d'une liste rouge régionale UICN : Mammifères du Poitou-Charentes, note de présentation de la méthodologie et de la démarche appliquée, Poitou-Charentes Nature, 2016.

5 : Rodrigues, L., L. Bach, M.-J. Dubourg-Savage, B. Karapandža, D. Kováč, T. Kervyn, J. Dekker, A. Kepel, P. Bach, J. Collins, C. Harbusch, K. Park, B. Micevski, J. Mindermann (2015). Lignes directrices pour la prise en compte des chauves-souris dans les projets éoliens. Actualisation 2014. EUROBATS Publication Series N° 6 (version française). UNEP/EUROBATS Secrétariat, Bonn, Allemagne, 133 p.

VIII. 3. Recherche de gîtes

Une recherche de gîtes a été menée au sein de l'aire d'étude immédiate (boisements et bâti, ponts) et sa périphérie.

Aucun gîte avéré n'a été trouvé au sein de l'AEI, cependant un potentiel gîte a été défini : en effet, 14 arbres présentant des cavités intéressantes ont été recensés dans l'aire d'étude immédiate, dont 8 dans la zone d'implantation potentielle. 4 d'entre eux présentent un potentiel modéré d'accueil ; pour les autres, ce potentiel est faible. Les boisements sont classés en potentiel modéré en raison des cavités créées par les espèces de Pics. Les zones de bâti se trouvant à proximité immédiate de l'AEI ont été prises en compte. Du fait du caractère anthropophile marqué des Chiroptères, ces zones se sont vues attribuer un potentiel modéré. En effet, il n'est pas rare de trouver des individus cachés derrière un volet, dans un grenier ou encore sous une toiture.

La cartographie présentée en page suivante localise les gîtes potentiels pour les Chiroptères.